23e ANNÉE N° 2088 PARAIT LE SAMEDI 19 OCTOBRE 1907

# SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire, à l'Agence Havas, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0,15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

## Radicaux et Progressistes

On a beaucoup parlé en ces derniers temps de divorce entre socialistes et radicaux. Si nous causions un peu maintenant des fiançailles de ces mêmes radicaux avec les progressistes.

Oh ! Oh ! Pas si vite, va-t-on dire. Attendez. Nous n'en sommes pas encore là.

J'en conviens. Je devance peut être l'actualité en employant le mot « fiançailles ». Le projet reste encore à l'état très problématique. Tout au plus peut-on nouer en ce moment de timides avances et furtifs sourires. Les radicaux, suivant la pittoresque expression de notre éminent confrère et ami Francis Chauves dans la "Revue des Deux Mondes" «tendent avec embarras aux progressistes un ou deux doigts de la main ».

Cependant, voici qui donne à penser : M. Ranc lui hier encore l'apôtre résolu de l'entente quand même avec les socialistes, considère comme possible un accord avec notre parti. « Si les progressistes veulent venir à nous, conclut-il dans un de ses articles, ils seront les bienvenus. »

Eh bien, examinons ce que vaut la proposition :

Si un rapprochement s'opère entre radicaux et progressistes — et personnellement je suis prêt, dans un intérêt supérieur, à oublier les coups échangés -- ce ne doit pas être sans que les conditions des nouveaux accords aient été débattues et nettement spécifiées de part et d'autre.

Nous serons les bienvenus, nous dit-on, en reprenant notre place dans les rangs de la majorité. Parfait. Mais on ne se figure pas j'imagine, que nous allons accepter un rôle diminué ou humilié.

Des concessions sur tels ou tels points de détail, en vue d'une entente loyale, soit.

Des sacrifices sur nos principes essentiels, jamais.

Quand nous avons rompu avec les radicaux, voici déjà huit ans, c'était sur une question primordiale : nous nous refusions à accepter la participation des socialistes au pouvoir.

Les événements ont attesté notre claivoyance. Notre attitude s'est trouvée par la suite pleinement justifiée. Insister serait cruel. La preuve est faite et bien faite, qu'il n'y a rien de commun entre les républicains restés fidèles au vieil idéal républicain et les internationalistes assez fous ou assez criminels pour oser prêcher l'insurrection contre la Patrie.

Tout accord serait inutile, s'il n'était au préalable bien entendu qu'on mènera une campagne sans trève ni répit contre les Hervéistes, les Jaurèssistes et autres du même acabit. Oui ou non, veut-on sincèrement rompre avec eux ? Tout est là. En d'autres termes, nous n'entrerons dans la majorité que du jour où les unifiés en auront été chassés.

Ce n'est pas tout.

Des projets plus ou moins imprégnés de la doctrine collectiviste et plus ou moins inspirés ou imposés par Jaurès sont actuellement déposés soit à la chambre, soit au Sénat.

On ne saurait compter sur notre collaboration pour les faire aboutir.

Enfin un dernier point doit être étudié.

Dans les départements, les délégués chers à M. Combes continuent leur œuvre de basse délation et nos amis et nous servons toujours de cible à l'administration.

Une entente durable n'a chance d'aboutir que si d'aussi détestables pratiques sont définitivement condamnées et abandonnées. Nous avons été partout mis à l'index. Les fonctionnaires de tous ordres, obéissant à une consigne de fer, nous ont traqués et pourchassés avec une dureté que n'ont jamais connue les plus implacables réactionnaires. Notre passé républicain, les services rendus, les sacrifices consentis, tout a été oublié, méconnu.

Résumons nous et concluons :

On a fait en ces dernières années une politique à laquelle notre parti, le parti de Gambetta et de Jules Ferry, ne pouvait s'associer sans se déshonorer et qu'il a vaillamment dénoncé, sans souci de son intérêt personnel ou des menus profits du pouvoir. Nous ne demandons pas des repentirs retentissants ou des méa culpa éclatants. Nous ne songeons, en effet, ni à humilier quiconque, ni à sembler prendre une revanche. Notre désir beaucoup plus modeste, mais très légitime, est qu'on revienne insensiblement, sans heurt, sans secousse, sans grands mots, en même temps sans faiblesse, à ce qui faisait jadis la force et l'honneur du grand parti républicain uni.

Tout cela est difficile, c'est entendu.

Qui veut la fin veut les moyens.

Si le désir d'union des radicaux est réel et sincère il faut savoir inaugurer franchement une politique nouvelle.... ou plus simplement revenir à l'ancienne.

A ce prix, mais à ce prix seulement, on aura les progressistes,

Maurice LASSERRE.

## L'INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE
### ET LES INTERETS VITAUX DU DEPARTEMENT

Revenir sur l'indemnité parlementaire, c'est vouloir présenter le même plat a satiété. Combien d'articles n'y a-t-on pas consacré ? Quel est le député, l'orateur qui n'a pas péroré un peu partout et sur tous les tons de l'utilité de l'augmentation de l'indemnité ; tous ont été d'accords pour dire que ce supplément de traitement était de première nécessité afin de venir en aide aux députés peu fortunés dont le budget mal équilibré, était grevé par un déficit, tant cette qualité exigeait des frais de représentations. Mais, cependant à côté de ces exceptions, il est agréable de voir quelques membres de cette même assemblée vouloir se séparer de cette parcimonieuse catégorie et dans un geste d'ostentation, faire don du supplément de 6000 fr. à leurs électeurs.

Ces exemples ne font pas nombre, certainement ? mais ils ne sont pas rares : ce sont simplement les imitateurs qui manquent ou qui plutôt ne veulent pas se départir de cette tenacité pécuniaire.

Au nombre naissant des députés qui généreusement, sous titre de dons distribuent aux communes pauvres il convient d'ajouter M. Ribière, député d'Auxerre, qui, par la voix des journaux locaux « fait connaître que « qu'elle que soit la décision de la « Chambre sur l'indemnité parlemen- « taire, il abandonnera intégralement « aux communes de sa circonscrip- « tion la partie de l'indemnité dépas- « sant neuf mille francs. »

Voilà qui est bien penser et ce qui s'appelle mettre d'accord les actes avec les opinions. Il faut féliciter M. Ribière de la décision qu'il vient de prendre, se rappelant avec juste raison que le devoir d'un mandataire ne se borne pas seulement à figurer aux solennités officielles, d'assister aux séances et voyager aux frais de la princesse ; à côté de ces avantages électoraux il existe la question vitale du département qu'il représente, la question désintéressement, la question assistance.

Un député qui s'occupe de sa circonscription est chose rare, vous me direz, c'est entendu ! mais lorsqu'il s'en occupe, n'est-il pas appelé à faire une bonne œuvre ; n'est-il pas sujet à visiter des propriétaires dont les biens ont du temps subis l'irréparable outrage et sont ainsi mis à deux doigts de la ruine ; n'est-il pas encore par ses fonctions de mandataire appeler à donner son avis et même peser sur les décisions d'un litige existant entre la commune et l'Etat.

En cette saison, où les inondations se multiplient, dévastent, emportent et détruisent tout ce qu'elles trouvent sur leur passage, n'est ce pas le moment propice pour le député consciencieux de parcourir sa circonscription, s'assurer des pertes subies et porter un encouragement — si non pécuniaire — tout au moins moral, mais pécuniaire encore en distribuant de ci de là les 6000 fr. qu'il s'est vivement octroyé sans passer par le référendum.

Dans notre département, à Digne, M. Reinach, député, avait au début du vote de l'indemnité, informé ses électeurs qu'il repartirait la somme de 6000 fr. entre les communes intéressées. On a cru un moment que cet exemple, serait suivi par ses collègues des arrondissements voisins et que les Basses-Alpes, après avoir connu une ère de pauvreté ; allait cette fois, sous forme d'assistance, se relever un peu et supporter plus docilement les impôts toujours croissants ; il en n'a rien été, personne n'a soufflé mot, tous ont passé à la caisse, ont empoché.... et M. Reinach n'a pas eu d'adeptes.

Notre département, notre arrondissement ne verront jamais de beaux jours, les bonnes intentions de notre député, se sont envolées en même temps que la lacération des affiches après les élections ; il garde son traitement de 15000 fr., promet beaucoup et ne tient rien.

Il serait bon, de temps à autre, que les électeurs rappellent à leurs élus, qu'ils n'ont pas uniquement été nommés pour la satisfaction de leur petite vanité, de leur ambition et pour faire leurs affaires, mais aussi pour s'occuper un peu de celles du bon public, taillable et corvéable à merci, et celles du département qu'ils représentent.

Les électeurs sauront s'en souvenir aux prochaines.

Pascal LIEUTIER.

## EPHEMERIDES BAS-ALPINES

**Mauvans** *(Antoine Richard, sieur de)*, et **Mauvans** *(Paul Richiend, sieur de)*

Naquirent à Castelanne au commencement du seizième siècle d'Antoine Richiend de Mauvans et de Philippe de Berre fille du sieur de Collongue. Le premier épousa, en 1538, Marguerite de Chaudon, riche héritière de la ville de Moustiers, le second se maria, en

© VILLE DE SISTERON

1556, avec Louise de Trimont, fille du seigneur d'Aiglun. Ces deux frères servirent avec distinction pendant quelque temps dans nos armées ; mais ayant quitté le service militaire, on ne sait pour quel motif, ils étaient retournés à Castellanne où ils vivaient dans le repos, lorsqu'en 1559, poussés par un faux zèle, ils embrassèrent l'un et l'autre les nouvelles opinions religieuses. «Les premiers qui parurent sous les armes, dit H. Bouche, t. 11 pag. 628, furent Antoine et Paul Richiend sieurs de Mauvans, habitant de Castellanne.

Chassés de cette ville à cause de leurs opinions, et parce qu'ils y avaient amené un ministre protestant qui prêchait la nuit dans leur maison, Paul fut chercher un asile auprès du comte de Tende, gouverneur de la province, et demander justice au parlement. Antoine, au contraire ramassa 300 hommes environ de son parti. et ravagea la Haute-Provence pour se venger des catholiques. Sa fureur s'exerça premièrement sur l'église et le couvent des augustins de Castellanne, qu'il pilla et incendia. De là il pilla et saccagea les cathédrales de Senez, de Digne et de Barjols, Dans ce dernier lieu, sept chanoines furent égorgés ; Senez, on livra aux flammes les images et les ornements d'église. et même le cadavre de l'évêque J. B. d'Oraison, qu'on arracha du beau mausolée qu'on lui avait élevé. De pareilles horreurs furent commises dans d'autres lieu ; puis, craignant d'être surpris, Antoine fut s'enfermer avec sa troupe dans son château de Mauvans, près de Vence.

Dans cet intervalle, Paul, son frère, voyant que le parlement ne lui était pas favorable, se rendit à la cour, où il fut bien reçu par la reine-mère qui l'assura de sa protection. Il obtint l'évocation de son procès au parlement de Grenoble. De retour à Aix, Mauvans présenta les ordres de la cour ; mais le parlement les rejeta audacieusement. Les protestants indignés s'assemblèrent secrètement à Mérindol ; la cause des Mauvans devin la cause commune. Ils s'armèrent sous la conduite de Paul. Le comte de Tende tâcha de pacifier ces troubles ; et il y réusit, puisque les deux Mauvans promirent de se rendre à Flayosc où devaient se rendre les arbitres nommés pour vider cette affaire. Antoine s'étant mis en route dans le mois d'août 1500, arriva sur le soir à Draguignan. fut reconnu, et aussitôt la populace s'ameuta : pour se soustraire à sa fureur, il se rendit chez le lieutenant du roi, et s'y constitua prisonnier, mais le peuple furieux l'arracha de son asile le massacra impitoyablement. Son cadavre fut transporté à Aix, par ordre du parlement, pour être pendu, brûlé et ses cendres jetées au vent.

Paul fut s'enfermer dans le château de Mauvans, attendant l'occasion de venger la mort de son frère. Elle se présenta bientôt. Instruit de la conjuration d'Ambroise, il partit pour Paris afin d'y prendre part. Chemin faisant, il rencontra près de Tours, le Comte de Sanserre qu'il attaqua et mit en fuite. Instruit, par des lettres confidentielles, qu'il pourrait facilement se rendre maître d'Aix, où il trouvevait de nombreux partisans, il se décida à retourner en Provence ; mais, trahi par un faux frère, il se vit poursuivi par des forces supérieures, commandées par le comte de Tende et le baron de la Garde.

*A suivre.*

---

Nous publions aujourd'hui la liste des récompenses que l'on nous avait communiquée tardivement pour paraître dans le numero de Samedi passé,

**Concours Agricole**
**et Exposition de Sisteron**

Grandes fermes : réservé. — Petites ferme : réservé. — Petite culture : M. Margaillan Marius, de Sisteron, 50 fr., médaille grand module.

Horticulture (fleur) : M. Piauroy Hippolyte, de Sisteron, 25 fr. ; (pépinières) : Guieu Placide de Château-Arnoux, 50 fr.

Apiculture ; hors concours, Guieu Placide, de Château-Arnoux ; 1er prix, Rolland frères, de Melve, 35 fr. ; Silve de Vallavoire, 35 fr. ; 2e prix, Collombon Albert, de Vaumeilh, 10 francs.

Matériel agricole construit dans la région : 1er prix, Féraud, de Château-Arnoux (série de charrues), 50 fr. ; 2e prix, réservé ; 3e prix, Roux, de Mézien, 10 fr.

Machines non construite dans la réunion : Mille Antoine, médaille grand module et diplôme.

Blé ; 1er prix, Michel Hyacinthe. du Poët, 10 fr. ; 2e prix, Chauvin Aimé de Sisteron, 5 fr. ; Bonnet F., de Montfort, 5 fr. ; Bonnet Casimir, de Montfort, 5 fr.

Autres céréales : 1er prix, Jouven Louis, de Ribiers, 10 fr.

Pommes de terre : 1er prix Imbert Henri, de Sisteron 10 fr. ; Raspail Paul 10 fr.

Haricots : 1er prix, Taxil Antoine de Sisteron, 10 fr. ; 2e prix, Meynier Martin, Javel Henri. Blanc Aimé, de Sisteron, et Michel Auguste, de Saint Vincent, 5 fr. chacun.

Pois : Rolland Léon, de Sisteron ; Jouven Louis, de Ribiers ; Imbert Frédéric, de Sisteron ; Blanc Benjamin, de Sisteron, et Nevière Célestin, de Sisteron, 3 fr. chacun.

Fruits : 1er prix, Bonnet Louis, de Sisteron, 10 fr. ; 2e prix, Lieutier Joseph, de Sisteron ; Istre, de La Reillanne ; Escuyer, de Vaumeilh; Blanc Jean, Gallois Lonis, de Sisteron, 5 fr. chacun ; 3e prix, Blanc Baptistin de Sisteron : Bouchet Marcelin, de Saint-Vincent ; Imbert Félicien, de Sisteron, 3 fr. chacun.

Fruits secs : 1er prix, Julien Antoine, de Sisteron ; Roy, de Château-Arnoux ; Richaud de Sisteron, 5 fr. chacun.

Beurres, fromages et confitures : Imbert Alphonse, de Sisteron ; Garcin, de Vaumeilh, 8 fr. chacun ; Garcin Anaïs, de Vaumeilh, 2 fr.

Charcuterie : Meisson Louis et Margaillan, de Sisteron, 5 fr, et un diplôme chacun,

Essences : 1er prix, Bouchet, de Château Arnoux, 10 fr ; 2e prix, Mouranchon, de Châteauneuf, 5 fr,

Huiles et vins : Bontoux Toussaint, 5 fr.

Animaux. — Chevaux : 1er prix, Chastel Félix, de Ribiers. 15 fr. ; 2e prix, Bonnet Casimir, de Monfort. 10 fr. — Mulets : 1er prix, Blanc Marcellin, de Sisteron, 15 fr. — Mules : 1er prix, Montlaux Urbain, de Noyers, 10 fr. ; 2e prix, Denis Emile, de Sisteron, 5 fr. — Juments : Estublier Louis, de Sisteron, 15 fr.

Bœufs : 1er prix, Aude Emile, de Mison, 20 fr. ; 2e prix, Couton Eugène, de Sisteron, 20 fr — Vaches laitières : Coulon, de Sisteroe, 15 fr. ; Roubaud Marius, de Sisteron, 10 fr. ; Imbert Alphonse et Estellon Frédéric, de Sisteron, 5 fr. chacun

Béliers : Julien Antoine, de Sisteron, 15 fr. ; Michel Hyacinthe, du Poët ; Richier Silvain et Imbert Frédéric, de Sisteron, 5 fr. chacun. — Moutons gras : Doussoulin Louis, de Mison, 15 fr. ; Blanc Marcel, de Noyers, 5 fr. — Brebis : Richaud F., de Sisteron, 15 fr. ; Martin, de Peipin, 10 fr. — Agneaux : Blanc Marcel, de Noyers, 15 fr. ; Julien Antoine, de Sisteron, 10 fr. — Chèvres laitières : Alibert Eugène. 5 fr.

Porcs gras : Arnaud Louis, de Sisteron, 15 fr. ; Brémond Rosine, de Sisteron, 10 fr, — Truies suitées : Lambert Silvain, de Sisteron, 15 fr. ; Blanc Jean, de Sisteron, 10 fr. — Cochons de lait : Michel Hyacinthe, du Poët, 15 fr. ; Blanc Julien, de Ribiers, 10 fr. ; Eysseric Joseph, de Bevons, 5 fr.

Basse-cour : Meynier Camille, de Sisteron, 5 fr. ; Audibert Mélanie, de Vaumeilh, 5 fr. ; Cesarini Marie, d'Aubignosc, 3 fr.

Labourage (quatre colliers) ; 1er prix, Estellon Alphonse, de Sisteron ; 2e, Pellegrin Louis, de Vaumeilh. — Deux colliers : 1er prix, Put Eugène ; 2e Esclangon. — Un collier : 1er prix, Julien Antoine de Sisteron ; 2e Chastel Félicien, du Virail.

---

# Chronique Locale
## ET REGIONALE

### *SISTERON*

**Canalisation.** — En ce moment, il est procédé par les soins de la municipalité, à la canalisation des eaux grasses évacuées de l'hospice. Le canal qui longe cet établissement est construit en maçonnerie sur toute sa longueur, et mène les eaux jusqu'à l'embouchure du canal de Ribiers. Cette opération était de première nécesité, car en été les émanations qui ce dégageaient de cette eau grouillante rendait la promenade de la gare presque impossible, tandisque à l'avenir non seulement les promeneurs ne respireront plus les mauvaises odeurs, mais la route sera de ce fait dans un état de propreté plus agréable à l'œil.

**Etalons.** — La Commission de surveillance des étalons opérera dans notre ville le 25 octobre courant, à 3 heures et demie du soir, devant la gare.

**Un peu de lumière s. v. p.** — Il existe une loi municipale qui régit les chantiers et les voitures qui stationnent sur les places publiques. En ce qui concerne les voitures, cette loi mentionne que celles-ci devront être munies pendant toute la nuit, d'une lanterne afin de prévenir les accidents.

Ce manquement aux lois, rend le propriétaire des voitures responsable et le met en contravention.

Par ces temps de pluie, ou l'électricité menace chaque soir de faire grève, il est tout à fait impossible de distinguer à six pas de soi, les obstacles de toutes sortes qui encombrent la place et c'est bien le fait du hazard si aucun accident ne s'est encore produit.

Un petit luminaire est si peu coûteux et les accidents sont si vite arrivés que sûrement aucun propriétaire ne voudra en supporter les conséquences.

**Avis.** — Le bureau du Syndicat des Voyageurs et Représentants de Commerce, a l'honneur d'informer Messieurs les Négociants et Industriels, qu'il se met à leur disposition pour leur procurer des Voyageurs et Représentants munis des meilleures références, sans qu'ils aient à verser aucune cotisation ni rétribution.

Toutes les Maisons qui désirent se faire représenter pour articles anciens ou nouveaux, peuvent s'adresser en toute confiance à la Société, qui compte aussi parmi ses adhérents, des Voyageurs parlant plusieurs langues et possédant des relations à l'étranger.

Adresser les communications au *Secrétaire du Syndicat des Voyageurs, Bourse du Travail, 3, Rue du Château-d'Eau, Paris.*

**Foire.** — Le Maire de la commune de Sisteron, porte à la connaissance du public que la foire qui devait se tenir le 14 octobre est, par suite du mauvais temps, renvoyée à aujourd'hui samedi.

**Sisteron-Vélo.** — Dimanche à 2 heures au terrain de la Société, courses : à pied 100 m, 400 m. et 3 kilom Partie de foot-ball entre les deux équipes.

—o—

**Avis.** — M Henri **Estublier**, négociant en Huiles, rue Saunerie, à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que **régulièrement**, son magasin sera ouvert tous les *mercredi, samedi* et le *dimanche* jusqu'à *midi.*

**P.-L.-M.** — *Fête de la Toussaint.* — A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 24 Octobre, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 4 Novembre 1907, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue la conserveront.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

* * *

***P.-L.-M. — L'hiver à la Côte d'Azur.*** *— Billets d'aller et retour collectifs de 2e et 3e classes. Valables jusqu'au 15 Mai 1908.* — Du 1er Octobre au 15 Novembre 1907, les gares P. L. M délivrent, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 2e et 3e classes pour Toulon et toutes les gares P. L. M. situées au-delà vers Menton. Le parcours simple doit être d'au moins 400 kilomètres.

(Le coupon d'aller de ces billets n'est valable que du 1er Octobre au 15 Novembre 1907).

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de 4 billets simples ordinaires (pour les deux premières personnes) le prix du billet simple pour la 3me, personne, la moitié de ce prix pour la 4e et chacune des suivantes.

***Arrêts facultatifs.*** — Faire la demande de billets 4 jours au moins à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe composes de magnifiques voitures à boggie, desservent, pendant l'hiver, les stations du Littoral. Paris Nice (1.087 kilomètres) en 13 h.45 par le Côte d'Azur-Rapide.

### *ETAT-CIVIL*

*du 11 au 18 Octobre 1907*

NAISSANCES
MARIAGE
DÉCÈS

Néant.


**Une bonne action**

C'est de faire connaître la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce précieux remède calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Les preuves accumulées depuis 26 ans et l'efficacité surprenante obtenu dans les cas de **constipation, manque d'appètit, maladies d'estomac,** ont fait des Pilules Suisses **un remède favori.**


**TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON**

## FAILLITE

Par jugement du seize octobre mil neuf cent sept, rendu sur la requête de **Chanaudet**, négociant à **Paris**, le Tribunal a déclaré en état de faillite le nommé **Clément** Albert, ferblantier à Sisteron.

Monsieur Favier est nommé Juge-Commissaire, et le sieur Giraud syndic provisoire chargé d'assiter le failli.

Ils sont convoqués à se réunir le trente octobre mil neuf cent sept à dix heures du matin pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'élection des contrôleurs.

P. le greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON**

## FAILLITE

Par jugement du seize octobre mil neuf cent sept, rendu sur la requête de **Gaymard**, négociant à Grenoble, le Tribunal a déclaré en état de faillite le nommé L. **Soum**, chapelier à Chateau-Arnoux.

Monsieur Favier est nommé Juge-Commissaire, et le sieur Giraud greffier syndic provisoire chargé d'assister le failli.

Ils sont convoqués à se réunir le trente octobre mil neuf cent sept à dix heures du matin pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'élection des contrôleurs.

P. le Greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON**

## *Liquidation Judiciaire*

**Avis pour la première vérification des créances**

Les créanciers de **Lambert**, hôtelier à Sisteron, sont invités à se réunir le trente octobre mil neuf cent sept à dix heures du matin pour la vérification de leurs créances. Ceux qui n'ont pas encore effectué la remise de leurs titres et bordereaux sont invités à les déposer dans le délai de quinzaine au greffe ou dans les mains du liquidateur.

P. le Greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
PEIGNON.


**Elle sait tout ! Elle voit tout !**

**Mme MIARKALA**

*Rue de la Traverse 2, Bard Gassendi, 1*
— DIGNE —

La célèbre diseuse et voyante de Marseille qui, dans cette ville, pendant 12 années de succès, a remporté l'estime de tous.

*Magnétisme - Chiromancie - Graphologie Cartomancie*

Mme *Miarkala*, dont la *lucidité* parfaite en toutes choses, a été *reconnue* par les sommités médicales du monde entier et la presse de tous les pays, en a fait les plus grands éloges.

Rien ne lui est *caché*. Elle sait *tout*, et, sans vous *connaître*, ni sans rien lui *demander*, vous dit ce qui vous amène chez elle. Tous les cas, quels qu'ils soient sont *éclaircis* d'une façon *précise*, maladies, mal donné aux bestiaux, affection perdues, mariages, héritages, procès, commerce, sort jeté, entreprisès, etc.

Mme ***MIARKALA*** a été surnommée, à juste titre, la *sorcière moderne*. Les personnes qui ont besoin d'elle à n'importe *quel titre*, elle est *visible:*

de *8 heures* du matin à *11 heures* et de *1 heures* du soir à *7 heures*, dans ses appartements, *rue de la Traverse 2*, et *Boulevard Cassandi, 1, Digne* (à côté du Musée). Plusieurs entrées ou sorties ainsi que plusieurs salons' assurent contre toute insdiscrétion.

*Prix des consultations les plus modérés.*

**Par correspondance : 5 francs.**

QUI LA CONSULTE EN RESTE ÉMERVEILLÉ

**CHOCOLAT MENIER**
*Refuser les Imitations.*


© VILLE DE SISTERON

# LA HERNIE

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE

Nous avons été les premiers à signaler à nos lecteurs l'importante découverte de **M. A. CLAVERIE**, le célèbre Spécialiste de Paris dont il a été si souvent question dans les colonnes mêmes de ce journal et qui est considérée à juste titre par tout le Corps médical comme le Maître par excellence de l'art herniaire.

Ses nouveaux *Appareils Pneumatiques sans Ressorts* qui ont déjà, dans tous les pays, délivré *plus de 950.000 malades* de cette dangereuse infirmité, sont les seuls qui contiennent d'une façon douce et parfaite les hernies même les plus volumineuses, et qui procurent à tous, hommes, femmes, enfants, vieillards, un *soulagement immédiat et une certitude de guérison définitive.*

Aucune hernie ne résiste à cette nouvelle méthode, la seule qui, de l'avis universel, assure la guérison, *sans souffrance, sans gêne,* et *sans interruption de travail.*

**M. A. CLAVERIE**, qui tient toujours à faire profiter les malades de notre région des bons conseils de sa haute compétence professionnelle, sera de présence dans les villes ci-dessous aux dates indiquées, et ceux de nos lecteurs ou de nos lectrices qui souffrent de **Hernies, Efforts, Descentes**, etc., feront bien, dans leur intérêt personnel, de profiter du passage et des conseils désintéressés de ce savant Praticien.

M. A. CLAVERIE recevra, de 9 h. à 5 h. à : **Digne**, mercredi 30 octobre, *Hôtel Remusat.* **SISTERON**, jeudi 31 octobre, *Hôtel des Acacias.*

Lire le "**Traité de la Hernie**" ouvrage de 150 pages et 200 gravures que M. A. CLAVERIE. 234, Faubourg St-Martin, à Paris, envoie gratuitement et discrètement sur demande.

**RETARDS** Energique et nouvelle préparation agissant sur la venue des règles de façon radicale. Celles qui ont tout essayé sans résultat auront la consolation d'apprendre qu'il existe enfin des *PREPARATIONS VEGETALES* réellement efficaces. Les *seules* qui assurent un succès certain, garanti sans danger. Très nombreuses attestations de reconnaissance enthousiaste. La boîte : *10* francs, Renseignements gratuits. Ecrire LUC, 22, rue Clauzel, Paris.

## Bulletin Financier

Le marché manifeste de meilleures dispositions et la plupart des compartiments sont en reprise. La Rente française se raffermit à 94.15. L'Extérieure progresse à 91.30. Le Turc unifié est soutenu à 92.30.

Les valeurs de crédit gagnent du terrain, La banque J. Loste et Cie, 52, rue de Chateaudun, la Société centrale des Banques de province, 18, rue Lafayette et, en province les membres du Syndicat offriront en souscription, le 26 octobre courant, 50.000 obligations de 500 fr., constituant l'emprunt 5 0/0 or 1907 de l'Etat de Minas Géraes.

Ces titres seront émis au prix de 487.50, avec jouissance du 15 septembre, ce qui ramène le prix réel à 485 fr. 42.

Ajoutons que, l'emprunt incouvertible jusqu'en 1922, les obligations offertes représentent donc un placement à 5.15 o/o, assuré pendant 15 ans.

Chemins français calmes.

L'obligation hypothécaire 5 o/o du chemin de fer de Goyaz est demandée à 445 fr.

Le Rio est tombé à 1610 : la Sosnowice remonte à 1400.

Les actions De Mello, en raison de leurs perspective d'avenir, sont recherchées aux environs de 20 fr.

## AVIS AUX VIGNERONS

# A VENDRE

Superbe tonneau en état de neuf, pouvant servir de cuve, d'une contenance de 17 hectolitres de vin ou de 1200 kilos de raisins.

S'adresser au bureau du Journal.

## SANG BU

L'anagramme est facile à trouver, mais au contraire de beaucoup d'exemples de ces transpositions, le sens dans les deux cas reste le même. Sang bu, - Bussang, — où gît la célèbre eau minérale, providence des anémiques, des convalescents L'eau Bussang -- Sang Bu, — car elle infuse à tous ceux qui la boivent un sang nouveau qui donne aux jeunes et aux vieux force, vigueur, santé, et belles couleurs. Par son merveilleux dosage, cette eau ferrée renferme comme principes actifs en fer et en manganèse une quantité égale à celle qui entre dans la composition d'un sang pur et riche.

**A VENDRE** joli BAR, placé près d'une caserne, 30 à 40 fr. de recette par jour ; 2 fr. de frais. Prix 4.500 francs

ON SE RETIRE

Pour visiter et pour renseignements s'adresser à M. AILLAUD, rue Bugeaud, 19, Marseille.

## A LOUER

MAISON LAPLANE, place de l'Horloge, avec boulangerie.

S'adresser à Me Turcan, notaire, Avenue de la Gare, Sisteron.

# LESSIVE PHÉNIX

*ne se vend qu'en paquets de*

**1, 5 & 10 KILOGR.**

**500 & 250 GRAMMES**

portant la Signature **J. PICOT**

**Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la**

**LESSIVE PHÉNIX**

**RICQLÈS** DIGESTIF Antichlorique Préserve des ÉPIDÉMIES

**RICQLÈS** Calme la Soif ASSAINIT L'EAU

**RICQLÈS** DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique

**RICQLÈS** Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

**RICQLÈS** HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

# GALERIES SISTERONNAISES

8, RUE TRAVERSE DE LA PLACE, 8

# L. COLOMB

Grand assortiment de lainages. — Nouveautés et Noirs. — Confections pour dames et fillettes. — Fourrures, jupons, soieries.— Toiles, lingerie, mouchoirs, *Cotonnades en tout genre. — Doublures. — Rayons de Deuil. - Mérinos. Flanelles — Bonnetterie — Corsets. — Dentelles.*

**Articles pour Trousseaux et achats de Noces.**

— AMEUBLEMENTS —

Cette Maison se recommande par le grand choix des articles, la fraicheur de ses marchandises, et son bon marché.

**PRIX FIXE INVARIABLE**

Tout acheteur soucieux de ses intérêts n'achètera rien sans se renseigner aux **Galleries Sisteronnaises**.

# ON DEMANDE DES MALADES

***même réputés incurables.*** — **PAIEMENT APRÈS GUERISON** seulement. Guérison rapide et sûre, sans médicaments, par la **MÉDECINE NATURELLE**, *électricité, radiations, eau, plantes, hygiène*, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies chroniques les plus anciennes, les plus graves, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau Intestins, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, Cœur, etc.

**Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails au *Président du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 10, Rue des Bons-Enfants. PARIS.***

# GRATIS

STATISTIQUE DE L'ANNÉE { 51,923 Lettres reçues / 49,542 Traitements suivis / 49,507 Guérisons radicales

GUÉRISONS RADICALES DE TOUTES LES MALADIES

SANS MÉDICAMENTS NI APPAREILS

# A TOUS

Une consultation parfaite de 6 pages, discrète, particulière et rigoureusement personnelle, entièrement écrite sous la dictée de

**SAVANTS DOCTEURS SPÉCIALISTES DE LA FACULTÉ DE PARIS**

***MILLIERS D'ATTESTATIONS***

**NULLEMENT SOLLICITÉES**, envoyées spontanément par les malades guéris et reconnaissants qui avaient tout essayé sans résultats. ***(Adresses rigoureusement exactes).***

Lisez attentivement ce questionnaire auquel vous n'avez à répondre que par oui ou par non ou en peu de mots. Détachez-le après l'avoir rempli et retournez-le à l'**INSTITUT UNIVERSEL** 17, AVENUE DE CLICHY. Paris, et vous recevrez discrètement une consultation ABSOLUMENT **GRATUITE** détaillée et parfaite, du Docteur Spécialiste pour votre cas.

*Pour M* _____ *profession* _____

*demeurant à* _____ *par* _____

*département* _____

## QUESTIONNAIRE — (G.S.)

1° **Quels sont : Votre** âge, votre taille et **votre poids ?**
2° **Votre teint est-il clair, frais, jaune ou pâle ?**
3° Souffrez-vous **de la tête, à quelle place ?**
4° Votre langue **est-elle chargée ?**
5° Mangez-vous beaucoup ou **peu, buvez-vous beaucoup** ou peu ?
6° Digérez-vous bien ou **mal, avez-vous des aigreurs** ou des renvois gazeux ?
7° Allez-vous régulièrement **à la garde-robe, combien** de fois par jour ?
8° Dormez-vous bien ou **mal, longtemps ou peu ?**
9° **Avez-vous des rêves ou des cauchemars ?**
10° Quel est votre caractère, gai, doux ou **emporté,** avez-vous de la tristesse, **des idées noires ?**
11° **Etes-vous plus fatigué en vous levant qu'en vous** couchant ?
12° **Vos jambes sont-elles enflées ?**
13° Avez-vous des maux de reins ?
14° Etes-vous rhumatisant, **goutteux ?**
15° Avez-vous des palpitations de cœur, de **l'essoufflement ?**
16° Avez-vous des faiblesses, **des étourdissements ou des vertiges ?**
17° Toussez-vous, **avez-vous de l'oppression ou des points douloureux ?**
18° Urinez-vous **facilement, beaucoup ou peu ?**
19° **DITES-NOUS : Quelles maladies antérieures avez-vous eues et si vous en êtes** complètement guéri. Si vous êtes atteint d'une infirmité quelconque, hernies, etc. Si vos parents ont eu la même maladie que vous. Si vous avez fait des excès ou abusé des plaisirs, des veilles ou du travail intellectuel. Dites-nous ici ou sur une feuille ajoutée, de quoi et depuis quand vous souffrez et ajoutez tout ce que vous jugerez utile ?
20° Aux dames seulement. — Les dames donneront des détails **complémentaires concernant** les époques mensuelles, régulières et irrégulières, l'âge critique, etc.

Dans les cas chroniques graves ou qui nous paraîtront douteux, le malade recevra immédiatement avis l'invitant à envoyer un demi-litre de son urine. Notre laboratoire spécial en fera GRATUITEMENT l'analyse complète, montrant le fonctionnement intérieur exact du malade et permettant le seul diagnostic infaillible.

Cet établissement au-dessus de tout éloge, cette belle œuvre humanitaire où les soins les plus dévoués sont prodigués continuellement et gratuitement à des milliers de malades désespérés, abandonnés ou déclarés incurables vient d'être l'objet d'une forte subvention qui lui a été accordée pour propager partout les bienfaits de cet institut médical modèle unique au monde.

***ESSAYEZ, ECRIVEZ et VOUS VERREZ !*** *Vous serez si heureux et si consolés quand vous recevrez notre consultation* ***qui est*** *toujours accompagnée du dernier relevé de nos attestations* (adresses exactes), *ce qui est une garantie absolue de notre scrupuleuse et parfaite méthode.*

# LES POÊLES GODIN

**SONT LES MEILLEURS ET LES MOINS CHERS**

***COLIN ET Cie A GUISE*** *(AISNE)*

*Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.*

# LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible en quelques jours

**CORS AUX PIEDS**

**DURILLONS**

**ŒILS DE PERDRIX**

**VERRUES** etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grands succès, et a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions Françaises et Etrangères

***DÉPOT ET VENTE :*** *Chez* M. ***GIRAUD***, coiffeur, Articles de Toilette, *Parfumerie* 6, Rue de Provence, Sisteron,

Les **PLAQUES** et **PAPIERS** photographiques

# JOUGLA

sont les meilleurs

# CONSOMMATEURS !!

*La dénomination* **BYRRH** *n'est pas une expression générique comme celle de l'absinthe ou du vermouth. C'est une marque déposée et par conséquent une propriété garantie par la loi et désignant un produit particulier. Il n'existe pas deux sortes de* **BYRRH.** *Il n'y en a qu'un seul fabriqué par une Maison unique, la Maison* VIOLET Frères, à THUIR (Pyrénées-Orientales). *Le consommateur qui demande un verre de* **BYRRH** *a donc le droit d'exiger qu'on lui serve du vrai* **BYRRH** *et non des produits d'imitation débités sous un nom usurpé.*

© VILLE DE SISTERON

# A LA CHAUSSURE MODÈLE

## Vve BRUN Adolphe

*Rue Deleuze, 7, ou Valaye, SISTERON (Basses-Alpes)*

Bottines en tous genres, fortes et de luxe, clouées et cousues main, pour Hommes, Femmes, Fillettes et Enfants

Bottines et Souliers blancs pour mariées en Satinette, Satin-Soie et Peau

**PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS**

---

## L'ART de GUÉRIR

*Une Lecture nécessaire.*

**Le** *Journal de Médecine Française* publie **actuellement une importante étude sur un nouveau traitement qui guérit radicalement la neurasthénie, la faiblesse nerveuse chez l'homme et la femme, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, le Rhumatisme, la Goutte, les Douleurs,** etc.

**Demandez** ce journal envoyé *gratuitement* par le Directeur, **19, rue de la Pépinière, à Paris.**

## LA PHTISIE
ET LES
## MALADIES DE POITRINE

**Dans une étude du plus haut intérêt, le** *Journal des Forces vitales* **signale en ce moment une nouvelle méthode qui guérit la Phtisie, l'Emphysème, la Bronchite, l'Asthme, le Catarrhe et toutes les maladies des voies respiratoires. Ce journal est envoyé gratuitement sur demande adressée au Directeur de l'Institut de Régénération. 37, rue Labruyère, à Paris.**

---

**FAITES**
*tous les jours*
LE
**REPAS du MATIN**
AU
**RÉNOVATEUR**
**VIGOR**
*GRANULÉ*
**LE PLUS NATUREL**
**LE PLUS SAIN**
**DE TOUS**
**LES ALIMENTS**

CHEZ TOUS LES ÉPICIERS
**2'50** la Boîte
Dépôt : 18, Rue Duperré
PARIS

---

VIENT DE PARAITRE : **LA SURDITÉ EST VAINCUE**

**Sous ce titre, le journal** *La Médecine des Sens* **publie une étude sensationnelle sur une nouvelle méthode qui guérit radicalement la surdité, la dureté de l'ouïe, les écoulements, les bourdonnements d'oreilles.**

**Envoi gratuit du journal à toute demande adressée au Directeur 19, rue de la Pépinière, à Paris.**

---

VIENT DE PARAITRE

Les vrais secrets.

Magie.

Le plus précieux trésor de l'univers.

## MAGIE

Ce chef-d'œuvre sensationnel est un trésor plus précieux que tous les trésors et il n'existe pas de livre plus merveilleux à connaitre, parce qu'il fournit les moyens d'obtenir telle faveur que l'on désire, de découvrir les secrets les plus cachés, de savoir ce qui se passe dans les maisons, de connaitre les tours de finesses des bergers, d'écarter les périls, de donner le dégoût des alcools et de guérir l'ivrognerie, d'avoir pendant le sommeil les visions de l'avenir, de faire suivre les animaux et les hommes, d'exorciser les maisons hantées, de se faire aimer, de prendre à la main les lièvres, les oiseaux et les poissons, de guérir les morsures de serpent, de faire disparaitre les taches de rousseur, de connaitre son sort conjugal et les philtres magiques, triomphateurs de l'amour et de la femme. Les secrets des guérisons de toutes les maladies accessibles aux hommes et aux animaux par les attouchements et les prières, les pratiques des envoûtements, etc., etc.

Deux volumes, **600 pages**, franco, 7 francs. Chaque volume séparément 5 francs, mandat, bons ou timbres-poste.

*Catalogues complets et détaillés* 0 fr. 60.

Ecrire : **Maison LUC**, 22, rue Clauzel, Paris.

---

**BUSSANG** *guérit* **L'ANÉMIE**

---

## LA MÉDECINE VÉGÉTALE

*par les Sucs et Principes vitaux des Plantes.*

La **Méthode Végétale**, qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le célèbre ouvrage intitulé : « *La Médecine Végétale* ».

Tous les malades désespérés et découragés trouveront dans ce livre un moyen certain et radical pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et délabrent l'estomac, *sans opération* ni mutilation, mais à l'aide de *sucs végétaux* et *sèves régénératrices*, qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer : **Maladies de la Peau**, *Dartres, Eczéma, Vices du sang*, etc. **Tumeurs,** *Glandes*, **Maladies spéciales de la Femme**, etc. *Goutte, Rhumatisme, Epilepsie, Voies urinaires, Cystites, Prostatites, Gravelle, Diabète*, **Maladies contagieuses**, *Anémie, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Gastralgies, Constipation, Hémorrhoïdes, Hydropisie, Albuminurie*, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir son **propre médecin**, *se soigner et se guérir seul* de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication bienfaisante qui répand son action naturelle dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces précieux sucs des plantes qui infiltrent dans nos veines :

**FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ**

Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale*, fort volume de 352 pages, est envoyée *franco* contre 60 centimes en timbres-poste adressés au Dr de la PHARMACIE VIVIENNE, 16, Rue Vivienne, PARIS

---

OBLIGATOIRE DANS TOUTES LES FAMILLES

# MON MÉDECIN

Par MM. les Docteurs **FOURNOL, HEISER, SAMMÉ**, de la Faculté de Médecine de Paris

*Superbe volume du format de la Grande Encyclopédie Larousse, 520 pages, papier grand luxe, nombreuses Gravures, magnifiquement relié en toile*

**PRIX : 25 francs, PAYABLES 5 fr. PAR MOIS**

## RIEN A PAYER D'AVANCE

**livraison immédiate**

**Mon Médecin** est le meilleur conseiller de la Maison, du Château, de la Ferme, indispensable à tous : *Description et Fonctionnement du Corps humain, Médecine d'urgence, Hygiène professionnelle, Hygiène préventive Hygiène curative, Hygiène de l'ouïe, Hygiène de la vue, Hygiène de la voix, Hygiène de l'alimentation, Hygiène coloniale, Soins spéciaux de la mère et de l'enfant. Poisons et Contrepoisons, Falsifications, Régimes, Eaux minérales. Animaux nuisibles et utiles à l'homme, etc., etc., etc.*

### Traitement et Guérison de toutes les Maladies

Tout ce qui concerne les maladies, leur traitement et l'heureux emploi des remèdes s'y trouve condensé. Un vocabulaire des mots techniques complète ce splendide et indispensable volume. **Mon Médecin** recommandé par de hautes sommités médicales, est le cadeau le plus utile qu'on puisse faire et le plus beau livre à mettre dans une bibliothèque de famille ; c'est un ami discret, un conseiller sûr, qui répond nettement à tous les besoins et evitera bien souvent des confidences qu'hommes et dames répugent à faire.

Bulletin à adresser au *Sisteron-Journal*, Sisteron

Je soussigné, déclare acheter l'ouvrage *Mon Médecin*, aux conditions énoncés, c'est-à-dire par paiements mensuels de **5** francs jusqu'à complète liquidation de la *somme de 25* fr. prix total. Ce premier paiement de **5** fr aura lieu 1 *mois* après expédition de l'ouvrage sur la présentation du reçu.

Fait à ..... 190

*Signature ;*

*Noms et prénoms* .....
*Profession* .....
*Domicile* .....
*Département* .....

---

# POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

**Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.**

**Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.**

**L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité. — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.**

**Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'ELECTRO-VIGUEUR du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.**

**C'est un appareil pour hommes et pour femmes.**

**Vous pouvez porter mon ELECTRO-VIGUEUR sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux, Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.**

**La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les sympthômes précités disparaitront pour toujours, grâce à l'ELECTRO-VIGUEUR, qui transforme les plus faibles en hommes forts.**

**Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'ELECTRO-VIGUEUR, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? — Assurément ! — Alors, essayez mon ELECTRO-VIGUEUR.**

*Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,*
*14, Boulevard Montmartre, Paris.*

*Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.*

*Nom* _____

_____

*Adresse* _____

_____

---

*EN VENTE PARTOUT*

# LE MOKA DES FAMILLES

**Ce produit peut s'employer seul avec le lait ou en très fortes proportions avec le café.**

---

**Le Gérant** — **Vu pour la légalisation de la signature ci-contre** — **Le Maire,**

© VILLE DE SISTERON